

**SANTROPOL ROULANT INC. /
SANTROPOL ON WHEELS INC.
Rapport financier
31 décembre 2015**

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

RAPPORT FINANCIER

31 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-16
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A	
POPOTE ROULANTE	17
COMMUNAUTAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL	17
AGRICULTURE URBAINE	17
ANNEXE B	
FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015, et des actifs nets au 1^{er} janvier 2014 et au 31 décembre 2015. Le prédécesseur a exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 23 mars 2015.



AMIN SASSI, CPA AUDITEUR, CGA
SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.
Montréal, le 8 mars 2016

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	23 000	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux		
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	103 164	125 739
Personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA)	21 041	31 024
Ministère de la Famille	-	54 072
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	24 486	40 700
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	13 784	-
Ville de Montréal	23 061	6 965
Fonds régional d'investissement jeunesse	21 750	75 067
Centraide	78 600	69 634
Dons		
Dons de fondations et d'organismes	337 494	215 280
Dons de particuliers	108 009	87 568
Dons de successions (note 11)	89 366	11 000
Dons de compagnies privées	43 828	21 684
Programmes		
Popote roulante	115 189	105 092
Ferme Senneville	59 794	90 381
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	23 779	27 572
Autofinancement	39 187	54 114
Agriculture urbaine	8 145	10 126
Événements levée de fonds	56 023	40 983
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	99 128	104 345
Autres	3 568	8 524
	<u>1 292 396</u>	<u>1 179 870</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	740 473	681 290
Frais de programmes		
Popote roulante - Annexe A	138 102	114 873
Communautaire et intergénérationnel - Annexe A	18 415	38 816
Agriculture urbaine - Annexe A	53 808	69 137
Frais d'opérations et d'administration - Annexe B	150 320	117 233
Amortissement des immobilisations corporelles	109 730	123 269
	<u>1 210 848</u>	<u>1 144 618</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>81 548</u>	<u>35 252</u>

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015			2014
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
			\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	38 236	209 957	248 193	212 941
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 602) ⁽¹⁾	92 150	81 548	35 252
Investissements en immobilisations	24 981	(24 981)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	13 054	(13 054)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	65 669	264 072	329 741	248 193

⁽¹⁾ Représenté par l'amortissement des immobilisations et de la subvention reportée afférente aux immobilisations.

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	99 128
Amortissement des immobilisations corporelles	(109 730)
	<u>(10 602)</u>

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**BILAN**

Au 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	286 789	408 507
Débiteurs (note 3)	73 663	10 011
Subventions à recevoir	52 663	-
Taxes à la consommation à recevoir	6 334	7 441
Stocks (note 4)	10 351	6 579
Frais payés d'avance	6 540	6 961
	<u>436 340</u>	<u>439 499</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>2 383 695</u>	<u>2 468 444</u>
	<u>2 820 035</u>	<u>2 907 943</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	41 754	30 829
Apports reportés (note 9)	5 274	198 713
Sommes perçues d'avance	240	-
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 8)	13 548	13 054
	<u>60 816</u>	<u>242 596</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	421 045	434 593
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	<u>2 008 433</u>	<u>1 982 561</u>
	<u>2 490 294</u>	<u>2 659 750</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	65 669	38 236
NON AFFECTÉS	264 072	209 957
	<u>329 741</u>	<u>248 193</u>
	<u>2 820 035</u>	<u>2 907 943</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	81 548	35 252
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(99 128)	(104 345)
Amortissement des immobilisations corporelles	109 730	123 269
	92 150	54 176
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(63 652)	22 272
Subventions à recevoir	(52 663)	-
Stocks	(3 772)	(1 334)
Taxes à la consommation à recevoir	1 107	(2 804)
Frais payés d'avance	421	(766)
Créditeurs	10 925	4 590
Apports reportés	(193 439)	32 066
Produits reportés	240	-
	(300 833)	54 024
	(208 683)	108 200
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 981)	(21 791)
Apports reportés afférents aux immobilisations	125 000	-
	100 019	(21 791)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(13 054)	(12 574)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(121 718)	73 835
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	408 507	334 672
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	286 789	408 507

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Loi sur les Corporations canadiennes le 31 mai 1995. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

offrir un service de préparation et de livraison à domicile de repas sains et nutritifs à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente;

développer des activités récréatives et sociales pour sa clientèle.

En cas de liquidation des actifs de l'organisme, l'actif résiduel sera dévolu à un organisme de charité enregistré ayant des buts similaires.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations, les provisions pour mauvaises créances et la désuétude des stocks. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Programmes

Les produits de programmes sont constatés à titre de produits lorsque les services ou que les biens ont été livrés.

Dons

Les revenus de dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

Autofinancement

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont eu lieu.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux annuels indiqués ci-dessous.

	Méthode	Taux
Bâtisse	Amortissement dégressif	5%
Toit vert, aménagement paysager et serre	Amortissement dégressif	10%
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Chambre foide	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services peuvent être importants. Toutefois, en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Présentation de l'organisme contrôlé

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC., qui est contrôlé par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC., n'est pas consolidé dans les états financiers de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs, des subventions à recevoir et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3 - DÉBITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes clients	15 362	12 045
Provision pour mauvaises créances	(1 234)	(2 134)
	14 128	9 911
Autres débiteurs	59 535	100
	73 663	10 011

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

4 - STOCKS

	2015	2014
	\$	\$
Matières premières	8 128	6 579
Produits d'entretien	2 223	-
	10 351	6 579

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	425 000	-	425 000	425 000
Bâtisse	2 509 193	608 467	1 900 726	2 000 764
Mobilier et équipement	52 451	28 674	23 777	15 613
Équipement informatique	16 695	15 095	1 600	758
Matériel roulant	38 956	29 871	9 085	2 039
Toit vert, aménagement paysager et serre	37 114	14 107	23 007	23 270
Chambre froide	16 682	16 182	500	1 000
	3 096 091	712 396	2 383 695	2 468 444

6 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 65 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur les comptes à recevoir d'une valeur comptable de 126 326 \$. Au 31 décembre 2015, la marge de crédit était inutilisée.

De plus, l'organisme dispose de trois cartes de crédit d'un montant total autorisé de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 18,4 %. Au 31 décembre 2015, le solde de la carte de crédit était de 1 117 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

7 - CRÉDITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	11 042	7 325
Frais courus	6 926	10 317
Salaires	8 650	3 798
Vacances	13 685	8 437
Sommes à remettre à l'État	1 451	952
	<u>41 754</u>	<u>30 829</u>

8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 3,75 %, remboursable par versements mensuels égaux de 2 468 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2017, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et la bâtisse, d'une valeur comptable nette de 2 325 726 \$	434 593	447 647
Portion remboursable au cours du prochain exercice	<u>13 548</u>	<u>13 054</u>
	<u>421 045</u>	<u>434 593</u>

Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	13 548
2017	<u>421 045</u>
	<u>434 593</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31-déc 2014 \$	Encais- sements \$	Constatés à titre de produits \$	Solde 31-déc 2015 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux - PAPA	5 220	21 095	21 041	5 274
Ville de Montréal - L.C.P.E.S.	7 000	16 061	23 061	-
Secours aux aînés -L'Œuvre Léger	15 000	-	15 000	-
Birks Family Foundation	3 500	3 500	7 000	-
George W. Hogg Family Foundation	15 000	25 000	40 000	-
Zeller Family Foundation	15 000	15 000	30 000	-
Fondation Telus	15 000	-	15 000	-
Fondation Marcelle et Jean Coutu	59 943	-	59 943	-
Fondation famille J.W. McConnell	10 000	20 209	30 209	-
Fondation Charles Cusson	23 050	-	23 050	-
Lindsay Memorial Foundation	15 000	-	15 000	-
Keurig	15 000	20 000	35 000	-
	198 713	120 865	314 304	5 274

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition de la bâtisse et des améliorations locatives. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	2 436 248	2 436 248
Apports de l'exercice	125 000	-
Amortissement	<u>(552 815)</u>	<u>(453 687)</u>
Solde à la fin	<u>2 008 433</u>	1 982 561

11 - DONS DE SUCCESSIONS

Durant l'exercice, l'organisme a reçu un montant non récurrent de 77 750 \$ en don de la succession Estate of Margarita Ciurana.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

L'analyse suivante présente l'exposition de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2015.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur la subvention à recevoir et les débiteurs. La subvention a été reçue après la fin de son exercice financier. SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et à sa dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date du 31 décembre 2015, l'organisme avait un solde sur la dette à long terme de 434 593 \$ et une marge de crédit inutilisée.

13 - ORGANISME CONTRÔLÉ

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. est contrôlé par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC., étant donné que les deux organismes ont la même direction, et que les membres du conseil d'administration de SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. sont nommés par les membres de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 août 1996. C'est un organisme à but non lucratif et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Les charges administratives de SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. sont assumées par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

14 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

ANNEXE A	2015	2014
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
POPOTE ROULANTE		
Nourriture	71 907	77 387
Emballage	16 376	12 390
Transport, livraisons et assurance automobile	12 393	17 970
Mauvaises créances	222	-
Entretien et réparation de l'équipement	4 598	2 813
Services	3 729	2 662
Télécommunications	506	350
Frais de bureau et permis	482	33
Frais d'ateliers	27 889	1 268
	<u>138 102</u>	<u>114 873</u>
<hr/>		
COMMUNAUTAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL		
Ateliers communautaires et activités intergénérationnelles	7 008	25 560
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	11 407	13 256
	<u>18 415</u>	<u>38 816</u>
<hr/>		
AGRICULTURE URBAINE		
Ferme Senneville	43 856	54 096
Frais et équipement de jardin	9 952	15 041
	<u>53 808</u>	<u>69 137</u>
<hr/>		

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

ANNEXE B

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION		
Autofinancement	22 370	17 162
Intérêts sur la dette à long terme	16 560	17 039
Énergie et combustible	11 649	12 592
Honoraires professionnels	19 488	20 908
Entretien et réparations	14 136	1 981
Frais de bureau	7 252	7 284
Publicité, promotion et représentation	11 687	5 838
Assurances	6 446	6 193
Télécommunications	6 080	5 717
Taxes	5 447	5 098
Frais et intérêts bancaires	1 631	2 907
Calendrier	2 729	2 078
Frais de réunions	2 588	1 819
Formation	16 761	6 294
Frais informatique	2 417	1 562
Frais bénévolat	382	550
Autres	2 697	2 211
	<u>150 320</u>	<u>117 233</u>